



M. Kevin Page
Directeur parlementaire du budget
Bibliothèque du Parlement
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Monsieur,

Je tiens à vous remercier pour votre lettre du 16 janvier 2012 dans laquelle vous demandez d'obtenir une copie du rapport portant sur l'étude concernant l'utilisation du crédit de détention provisoire et ce, dans son état actuel d'avancement.

Je crois que vous référez au rapport intitulé *Le crédit de détention provisoire: Données de cinq tribunaux canadiens*. Vous trouverez ci-joint la version anglaise et française de l'ébauche de ce rapport. Veuillez noter que ce rapport n'a pas été rendu public.

En consultation avec le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les peines, Justice Canada a recueilli des données sur l'utilisation du crédit de détention provisoire. L'étude a examiné la nature et l'étendue du crédit de détention provisoire accordé par les tribunaux de juridiction pénale pour adultes au Canada et sur les facteurs qui peuvent influencer sur l'octroi de ce crédit. Les données ont été recueillies de façon prospective au cours d'audiences de détermination de la peine pour un échantillon de 994 cas où un contrevenant adulte avait été placé en détention provisoire. Cette étude renferme des données sur cinq tribunaux canadiens (College Park Toronto, Vancouver, Ottawa, Halifax et Whitehorse) entre juin 2008 et novembre 2009.

Veuillez agréer, Monsieur Page, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Myles J. Kirvan

Pièces jointes: (2)

c.c.: Rick Stewart
Secrétaire adjoint auprès du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de
liaison de politique macroéconomique

Stephen Mihorean
Directeur, Division de la recherche et de la statistique